

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA

CRDB

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

CRDB Bank Plc, créée en 1996, est la plus grande banque de Tanzanie. Sa mission est de fournir des services financiers inclusifs et innovants. Basée à Dar es-Salaam, elle est présente en Afrique de l'Est et en Afrique centrale par le biais de filiales au Burundi et en République démocratique du Congo.

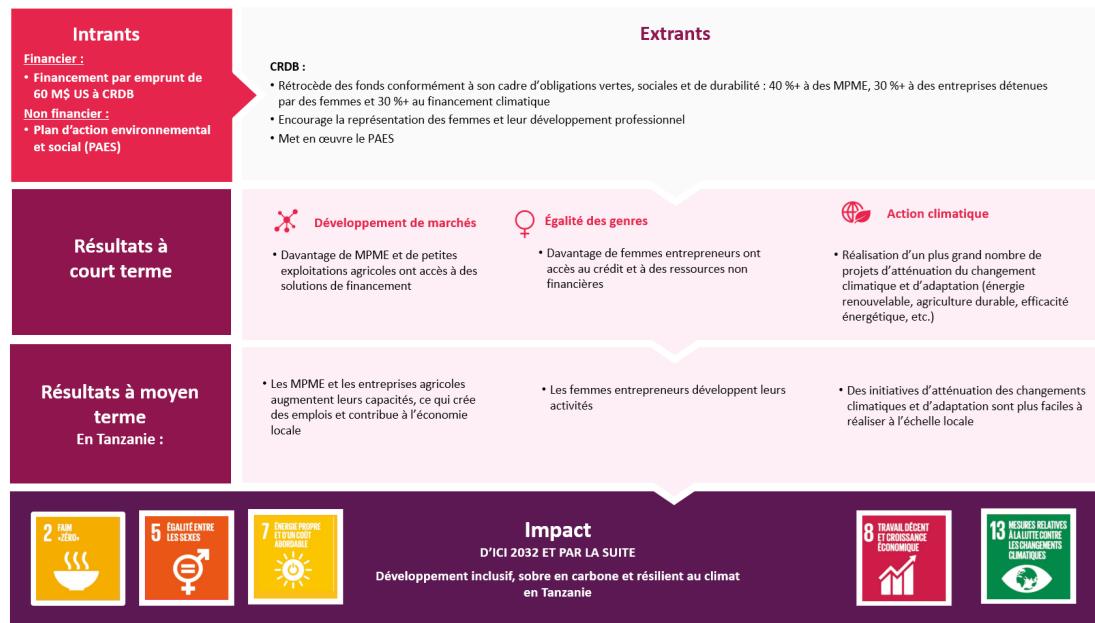
Cette transaction consiste en un prêt de premier rang non garanti d'un maximum de 60 M\$ US. Au moins 30 % du produit sera affecté à des catégories admissibles au financement climatique, au moins 30 % à des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) détenues par des femmes, et 40 % à des MPME.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	CRDB Bank Plc (« CRDB » ou la « Banque »)
PAYS DE CONSTITUTION	Tanzanie
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Tanzanie
DURÉE DU FINANCEMENT	5 ans
SECTEUR	Secteur financier
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI2
PRODUIT DE FINANCEMENT	Financement par emprunt
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	Jusqu'à 60 M\$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	20 juin 2024
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	29 mai 2025
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE TRANSACTION	27 août 2025
ALIGNEMENT AVEC LES CRITÈRES 2X	Oui, selon les critères Emploi et Portefeuille

Résumé des impacts prévus sur le développement

Selon la proposition de valeur sur le plan de l'impact sur le développement, CRDB vise à promouvoir un développement inclusif sobre en carbone et résilient au climat en Tanzanie, en offrant des solutions de financement aux MPME et aux femmes entrepreneurs, ainsi que des produits de financement agricole et climatique conformes au cadre d'obligations vertes, sociales et de durabilité de la Banque.



DEVELOPPEMENT DE MARCHÉS

Renforcer les MPME et les chaînes de valeur agricoles: Les MPME représentent plus de 95 % des entreprises tanzaniennes¹ et plus des deux tiers de la main-d'œuvre travaille dans le secteur agricole². Puisque plus de 40 % du produit du prêt sera affecté au financement des MPME³ et que la Banque est un prêteur de premier plan dans le secteur agricole, on s'attend à ce que cette transaction rende le financement plus facile d'accès pour les MPME (y compris celles du secteur agricole et les petites exploitations agricoles). Cet impact est particulièrement important en Tanzanie, parmi les pays les moins avancés (PMA), où 45 % de la population gagne moins de 2,15 \$ US par jour et où 63 % des gens habitent en région rurale.

¹Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tanzanie.

²Organisation internationale du Travail. [ILOSTAT](#). 2020.

³Voici comment la CRDB définit le terme « MPME » dans son cadre d'obligations vertes, sociales et de durabilité : (i) micro-entreprises : entreprises dont les besoins en prêts sont inférieurs à 50 M TZS (~environ 20 000 \$ US); (ii) PME : entreprises dont les besoins en prêts varient entre 50 M TZS et 5 G TZS (entre 25 000 \$ US et 1,5 M\$ US).



ÉGALITÉ DES GENRES

- **Faciliter l'accès au financement pour les femmes entrepreneurs:** En Tanzanie, les MPME détenues ou dirigées par des femmes sont confrontées à un déficit de financement de 1,7 G\$ US⁴, mais moins de 30 % des prêts aux PME accordés par les banques africaines ciblent les femmes⁵. La transaction affectera plus de 30 % du produit à des MPME détenues ou dirigées par des femmes, y compris celles participant au programme Malkia. Ce programme de la Banque propose des garanties moins exigeantes, des taux d'intérêt préférentiels et des services non financiers comme du mentorat et des formations, pour soutenir davantage les femmes entrepreneurs.
- **Respecter les critères Emploi et Portefeuille du Défi 2X:** Les femmes représentent 45 % du personnel (ce qui respecte le critère 2X de 45 % applicable aux services financiers) et ont accès à des initiatives qui favorisent leur maintien en poste et leur développement professionnel au sein de la Banque. De plus, 30 % du produit du prêt sera affecté à des MPME détenues ou dirigées par des femmes. La Banque élargira le mécanisme de règlement des griefs afin d'y inclure des considérations liées au genre au niveau du portefeuille, en veillant à ce que des garanties liées au genre soient en place comme condition préalable à un emploi de qualité.
- **Promouvoir le leadership des femmes et les emplois décents:** CRDB a lancé le programme SHE, qui comprend des initiatives comme le programme de leadership au féminin IFC 100, des cercles de mentorat, et des ateliers *She Talks* sur le développement professionnel et la gestion financière. La Banque a aussi mis à jour ses politiques pour mieux intégrer la dimension du genre. CRDB propose notamment un congé parental plus généreux que les exigences légales minimales (100 jours de congé de maternité plutôt que 84; 7 jours de congé de paternité plutôt que 4), une politique de travail à domicile, une assurance santé sexospécifique (fécondation in vitro, soins de la mère avant et après la naissance, etc.), et un comité d'entrevue paritaire.



ACTION POUR LE CLIMAT ET LA NATURE :

- **Soutenir les prêts verts pour faire la transition vers une économie sobre en carbone:** La Tanzanie est vulnérable aux effets du changement climatique (sécheresses fréquentes, instabilité du régime des précipitations, etc.) et ce sont les entreprises agroalimentaires et les petites exploitations agricoles qui en souffrent le plus. On estime le déficit annuel de financement climatique de la Tanzanie à 3,4 G\$ US⁶. Plus de 30 % du produit de ce prêt sera affecté à des projets de financement climatique conformément aux Principes communs des banques multilatérales de développement, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la conservation de la biodiversité, de la gestion durable de l'eau et des bâtiments écologiques. La Banque entend également renforcer la mesure et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de ses activités.

⁴Dans le cadre vert, social et de durabilité de CRDB, une MPME détenue ou dirigée par une femme est ainsi définie : entreprise (a) détenue au moins à 51% par une ou plusieurs femmes, ou (b) (i) détenue au moins à 20 % par une ou plusieurs femmes, (ii) dont une femme occupe le poste de cheffe de la direction, de directrice de l'exploitation, de présidente ou de vice-présidente, et (iii) dont le conseil d'administration, le cas échéant, compte au moins 30 % de femmes.

⁵Banque européenne d'investissement. *Finance in Africa*. 2023.

⁶Banque africaine de développement. *Perspectives économiques en Tanzanie*. 2023.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Cette transaction a été évaluée conformément à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada et est classée dans la catégorie FI-2 en raison de la nature et de la taille du portefeuille de prêts rétrocédés de CRDB. Les normes de performance 1 et 2 de la Société financière internationale («IFC») ont été utilisées comme références de base, et bonifiées par la norme de protection des clients CERISE+SPTF.

Risques : Le portefeuille de la Banque est principalement composé d'activités à risque faible ou moyen, notamment des prêts à des MPME et à des entreprises agricoles, commerciales et de fabrication, qui peuvent influer sur les émissions, l'utilisation des ressources et la perte de biodiversité. L'exposition limitée à des secteurs à plus haut risque (distribution de pétrole, exploitation minière, etc.) et le financement potentiel de projets à grande échelle dans le domaine des énergies renouvelables, de la foresterie, de l'aquaculture et de la construction écologique pourraient entraîner des risques environnementaux et sociaux importants, notamment en ce qui concerne l'impact sur les communautés, la santé et la sécurité, et la biodiversité. Parmi les autres risques figurent la protection des emprunteurs vulnérables, les conditions de travail du personnel et des quelque 30 000 agentes et agents Wakala, ainsi que la violence et le harcèlement fondés sur le genre, pour lesquels les notes de risque sont élevées en Tanzanie.

Mesures d'atténuation : La Banque dispose d'une procédure de gestion environnementale et sociale et de politiques de gestion des fournisseurs et des ressources humaines largement alignées sur les normes de performance de l'IFC. La Banque est en voie de renforcer sa capacité interne et externe à mettre en œuvre ces cadres avec le soutien de plans d'action environnementaux et sociaux (PAES) d'IFU et de l'IFC. Bien que la Banque n'ait pas officiellement adopté les normes CERISE+SPTF, de nombreuses exigences sont prises en compte dans ses pratiques existantes et dans la réglementation nationale.

PAES : Parmi les actions clés, notons l'amélioration de la procédure de gestion environnementale et sociale et du mécanisme de traitement des griefs (y compris les considérations liées au genre), l'alignement des listes d'exclusion, l'intégration des normes internationales aux activités de contrôle préalable, la mobilisation accrue des parties prenantes et le renforcement des capacités.

FinDev Canada a examiné le **système de gestion environnementale et sociale, la politique environnementale et sociale, les rapports de contrôle diligent de tiers, ainsi que les procédures et audits connexes** de la Banque. Sur la base de cet examen, FinDev Canada considère que les risques environnementaux et sociaux associés aux activités et au portefeuille de prêts de CRDB sont généralement gérés dans le respect des normes de performance de l'IFC et de la politique environnementale et sociale de FinDev Canada. Le PAES convenu corrigera les lacunes relevées.